

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum par annonce, 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Ston, Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARRAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Chèques postaux Ilc 274

Nouveaux faits connus vendredi à midi

Crise ministérielle en Serbie où, cependant, Mgr Korochetz paraissait dominer la situation.

Par contre, M. Poincaré garde le pouvoir, en France, sur les instances de ses collègues du ministère.

Les relations franco-allemandes se sont quelque peu refroidies sur la question de l'occupation rhénane.

Par des œuvres, non par des mots

Nous ignorons si la nouvelle que nous venons d'apprendre causera un plaisir ou une déception, mais une commission très étendue que le Département de l'Intérieur et de l'Agriculture a consultée a pris la décision de laisser aux communes le soin de la distribution et la responsabilité de l'argent sans intérêt que la Confédération met à la disposition des agriculteurs dans la gêne.

L'initiative est heureuse.

Mieux que l'Etat, les administrations communales sont à même de connaître les hommes et leurs besoins réels.

D'autre part, c'est une décentralisation qui en vaut une autre.

Nous sommes très fédéralistes, même en autonomie communale, mais, trop souvent, tous les discours et tous les articles de journaux s'échangent, comme les balles d'un duel bien réglé, c'est-à-dire sans résultat.

Ici, le gouvernement pose un acte de décentralisation, et il appartiendra maintenant aux communes de nous révéler des méthodes presque sans reproche.

Nous attendons, avec une certaine curiosité, les résultats de cette initiative.

Car, s'ils sont heureux, l'Etat lui-même ne pourra que gagner au développement de ce fédéralisme communal.

Ceci dit, nous voudrions pincer une autre corde.

Dans le parti socialiste, et dans d'autres partis politiques d'opposition, également, on a énormément exploité la gêne économique et financière du paysan.

Il y eut une sorte de marche sur Berne qui risquait d'avoir des lendemains.

On nous a même rapporté que sur une des pancartes de la manifestation se détachaient en lettres d'or ces mots : **Bien-être pour la Terre et Liberté.**

Evidemment, la plupart de ces gens étaient sincères et conséquents.

La résignation froide et digne des agriculteurs masque des maux réels.

Jamais la terre ne fut plus endettée, et jamais la mévente de ses produits ne fut aussi désastreuse.

Grave et double danger, la misère étant la meilleure des mauvaises conseillères !

Mais le fameux cri poussé jadis par Lamennais : **Silence aux Pauvres** n'a plus la même signification. Sans recourir aux processions laïques pour obtenir du Dieu-Etat l'aide qu'ils souhaitent, les pauvres gens savent qu'ils peuvent compter, de nos jours, sur l'intervention des Pouvoirs publics, quand arrivent les temps « *des vaches maigres et des épis desséchés* ».

Et les deux sortes d'aide et de secours que le Conseil fédéral et les

Chambres ont prévus rentrent dans cette action sociale et chrétienne qui est la caractéristique de notre époque, laquelle en vaut une autre, malgré tout ce que l'on dit et écrit sur nous ne savons quel âge d'or disparu.

Le progrès par les œuvres et non par les mots, voilà la devise et du gouvernement fédéral et du gouvernement valaisan !

N'ayons pas peur d'aller de l'avant. L'honnêteté la plus grande et l'habileté administrative la plus éprouvée ne sont plus des titres suffisants pour permettre à un homme de diriger une barque gouvernementale lancée sur un lac dont les eaux sont de plus en plus agitées par les remous sociaux.

De grandes choses ont été accomplies en Suisse.

Mais que l'on sonde les reins et les cœurs, que l'on approfondisse les besoins, que l'on soupèse les aspirations, que l'on consulte les bonnes volontés, que l'on s'éclaire mutuellement, que l'on recherche les développements de la législation sociale, et nous arriverons à des conclusions pratiques qui rendront le socialisme souverainement inutile.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

L'établissement et le séjour. — L'assemblée des délégués du parti radical du canton de Zoug a décidé à l'unanimité de proposer au comité du parti radical-démocratique d'entreprendre les démarches nécessaires pour que la loi fédérale qui doit définir la différence entre l'établissement et le séjour des étrangers prévue à l'article 47 de la Constitution soit enfin élaborée, et que la protection, aujourd'hui insuffisante, des citoyens vis-à-vis des autorités cantonales, quelquefois arbitraires, soit renforcée. On envisagerait de nouvelles mesures législatives ou l'introduction d'une nouvelle procédure par la section de droit public du Tribunal fédéral.

Presse. — L'« Action sociale » cesse de paraître, après quinze ans d'existence. Nous regrettons la disparition de l'organe catholique-social romand. Il a paru dans l'« Action sociale », au cours de ces quinze années, des articles de doctrine qui avaient une haute valeur.

— Un nouveau journal quotidien, le « Paysan vaudois », nous est né. Il est l'organe du parti agraire vaudois. Son rédacteur en chef a été choisi dans la personne de M. l'ancien pasteur Goumaz, mais M. le conseiller national Williamson en reste certainement l'inspirateur.

— Le « Journal de Genève » est entré dans sa centième année. A cette occasion, il a publié un numéro spécial extrêmement intéressant dans lequel il envoie un salut affectueux à tous les Suisses, ses lecteurs et abonnés, dispersés dans le vaste monde. Et il ajoute : « Leur fidélité à la vieille maison aujourd'hui centenaire est, pour nous, le gage le plus précieux que notre œuvre quotidienne, malgré ses imperfections, n'est pas vaine : l'une des tâches les plus sacrées du « Journal » n'est-elle pas de servir de lien entre les Suisses établis au loin et leur patrie ? »

Les loups en Pologne. — On mande de Wilna que deux voleurs de chevaux qui tentaient, avec des bêtes dont ils venaient de s'emparer, de gagner la frontière en traversant les bois, ont été attaqués par une bande de loups. L'un des deux hommes a été déchiété par les loups, et l'autre a pu s'enfuir.

Près du village de Woloszczisna, dans l'arrondissement de Wilna, une mendicante âgée d'une soixantaine d'années a été dévorée dans un bois par des loups.

Contre les créanciers de la Confédération. — Le Conseil fédéral a autorisé les départements et leurs divisions, ainsi que la chancellerie fédérale, dans les limites de leurs attributions, à requérir et à exercer la poursuite pour les créances de la Confédération, quel que soit leur montant, et, dans les cas de poursuite exercée contre la Confédération, à recevoir tous les actes et communi-

cations, à faire opposition et à procéder à tous autres actes nécessaires.

Le roi et la reine des Belges en Suisse. — Le roi et la reine des Belges sont les hôtes de la Suisse depuis le 2 janvier. Leur point d'attache est Lucerne, mais ils font de nombreuses excursions dans les Grisons.

La population de Belgrade. — Selon une statistique officielle, la population de Belgrade était à fin 1928 de 339,208 habitants, avec 60,000 hommes de plus que de femmes. En 1910 Belgrade comptait 85,900 habitants et 111,000 en 1925. Le nombre des mariages est en déclin, tandis que celui des divorces augmente. Belgrade compte deux hommes ayant dépassé cent ans. Le nombre des étrangers vivant à Belgrade est de 8000. La reconstruction et l'agrandissement de Belgrade ont marché de pair avec l'augmentation de la population.

La transformation de la gare de Zurich. — On sait que les Chemins de fer fédéraux ont décidé d'agrandir la gare de Zurich. Leur projet doit s'exécuter par étapes. Pour le moment, on augmente le nombre des voies ; cinq nouvelles voies doivent être construites.

Or voici qu'au beau milieu de ces travaux, M. Gull, ancien professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, lance un projet tout nouveau.

Son idée consiste à rabattre la gare contre la rive droite de la Sihl, sur l'emplacement occupé par le pâté de maisons qui est constitué principalement par l'hôtel Habis. M. Gull propose, en outre, de substituer au système actuel de gare, où les rails sont à niveau du terrain, une gare en surélévation et de séparer le service des arrivages du service des départs, comme cela s'est fait à Stuttgart et à Leipzig. Le bâtiment actuel de la gare serait transformé en palais des congrès ou en hôtel.

L'exécution de ce projet ne serait pas plus coûteuse, paraît-il, que celle du projet officiel ; si l'on tient compte du fait que l'aménagement en voie d'exécution n'est qu'un travail provisoire, tandis que la solution Gull serait définitive, la supériorité de ce projet semble évidente. Le gouvernement et la Municipalité de Zurich en ont pris connaissance avec un vif intérêt et il va faire l'objet d'une discussion officielle.

Découverte d'un temple. — On a découvert les vestiges d'un ancien temple datant de 1500 ans avant notre ère à Harmant (Hermonthis, Egypte), où se trouvait le centre du taureau sacré. Le résultat des fouilles montre que le culte du taureau dura plusieurs siècles à Harmant. Alexandre le Grand et deux empereurs romains furent parmi ses adorateurs.

Le pays où l'on ne boit pas. — La police new-yorkaise et les agents fédéraux de la prohibition ont profité de l'affluence qu'il y avait la nuit de St-Silvestre dans les restaurants, les hôtels et les clubs de nuit à l'occasion de la nouvelle année, pour opérer une série de descentes qui ont eu pour résultat la confiscation de plusieurs centaines de bouteilles de champagne, whisky, et vingt tonneaux de bière.

Pourtant, après minuit, dans la foule immense qui se bousculait joyeusement dans Broadway et dans les grandes voies du centre, il y avait beaucoup de personnes en état d'ébriété. Les cinq cents agents de service dans le quartier ne parvenaient pas à contenir les exubérants et, à une heure du matin, la police reçut l'ordre de disperser tous ceux qui étaient visiblement intoxiqués. Les agents montés firent leur apparition sur Broadway et, en très peu de temps, les personnes qui avaient trop joyeusement fêté le nouvel-an, se trouvèrent repoussées dans les petites rues de traverse.

Les policemen se montrèrent indulgents et n'opèrent que très peu d'arrestations dans le courant de la nuit.

Onze hommes souffrant « d'alcoolisme » ont été admis au Bellevue Hôpital, à Philadelphie. Par contre, 125 personnes ont été arrêtées pour ivresse publique ou fréquentation de bars illicites.

Simple réflexion. — Pour découvrir le bien hors de soi, il faut l'avoir en soi.

Curiosité. — Le gouvernement de la province du Honan a donné aux fonctionnaires des différents districts des instructions pour faire disparaître complètement la culture des pavots et le commerce de l'opium. Les fonctionnaires sus-indiqués seront condamnés à mort si, dans un délai d'un mois après la réception de l'ordre, on trouve sur le ter-

ritoire dont ils ont la surveillance une plantation de pavots.

Pensée. — Si le venin nous est funeste, il est un bien précieux pour l'animal qui se défend.

Un Tarcise moderne

On nous écrit :

Au Mexique, un père de famille fut arrêté pour délit religieux, crime abominable aux yeux de Calles et de ses satellites. Jeté dans un infect cachot, il ne peut communiquer ni avec sa famille, ni avec aucun de ses amis. Il sait que le jour où s'ouvrira la porte de sa prison la sentence de mort s'accomplira ; il sait aussi que la force des martyrs se trouve en Dieu et il cherche, jour et nuit, le moyen d'obtenir la grâce de faire une dernière communion.

Une circonstance le favorise, il réussit à jeter à la rue un papier qu'il tenait caché depuis quelques jours, au prix de mille difficultés, et sur lequel il avait exprimé son ardent désir.

Le papier tomba en des mains chrétiennes et fut porté immédiatement à sa famille.

Providentielle coïncidence !... Précisément dans ce foyer, déjà glorieux par la vaillance du chef, on fête la première communion d'un des enfants à peine âgé de 10 ans.

Et en ce jour de pieuses émotions, il paraît vraiment que le billet du pauvre prisonnier, dont le souvenir torture la famille, arrive à son heure. Mais, comment satisfaire une si urgente demande ? Aucun prêtre ne peut aller à la prison sans faire le sacrifice de sa vie.

Cependant, toute la famille se tourne vers celui qui vient de communier le matin même avec l'espoir que lui du moins pourra arriver jusqu'au prisonnier.

Le prêtre sait, pour l'avoir tenté déjà plusieurs fois, que ni lui ni personne ne pourrait franchir les lourdes portes de la prison. Un enfant et surtout un tout petit ange, pourrait-il inspirer de la haine ?...

Et alors, la scène émouvante dont ce foyer chrétien est le théâtre se reconstruit par elle-même. Le prêtre, une main sur la tête du premier communicant, scrute le regard de l'enfant. Il lui demande ensuite s'il voudrait porter une hostie consacrée à son père. Ayant reçu une réponse affirmative, il communique cette dernière à la mère qui accepte toute tremblante. On décide que l'hostie enfermée dans une petite bourse de soie sera dissimulée entre les vêtements. Les préparatifs s'accomplissent immédiatement. Le prêtre se met à genoux et avec toute la ferveur possible il fait un appel à la grâce divine. Il se lève, monte à l'autel, prend l'hostie et la dépose très près du cœur du vaillant enfant dont les yeux brillent d'un saint orgueil. Toute la famille s'écartere avec respect devant lui qui, par deux fois, se fait le tabernacle vivant de Jésus-Hostie.

Il sort rapidement de la maison ; ses yeux s'écartent de toutes les attractions de la rue. Voyons-le au terme de son chemin. Il formule sa demande ; la soldatesque se rit de lui, mais il insiste. Enfin, il est conduit en présence du chef, son cœur bat fortement ; il porte le doux Jésus et il reverra son père !...

— Je te le permets, lui répondit l'agent de Calles, mais à la condition que tu te laisses désinfecter.

Que signifie cette parole ?... L'enfant ne la comprend pas, mais il est prêt à tout, pourvu que l'Hostie arrive au prisonnier sans profanation.

On donne des ordres et, sans que l'enfant mette de la résistance, on lui fait une incision, après quoi on le conduit à la prison où le père attend héroïquement la mort.

Les voici tous deux enlacés, pleurant, s'enlaçant. Habilement l'enfant glisse sa bourse de soie dans la main et la baise. Sera-ce condescendance ?... Le gardien s'éloigne et le prisonnier peut facilement se communiquer lui-même ; après quoi, il prie, s'offre à Dieu et renouvelle le sacrifice de sa vie. Son recueillement est profond ; mais tout à coup un bruit, la chute d'un corps lui fit ouvrir les yeux. Que voit-il ?... Son fils gît inanimé à ses côtés, le visage déjà imprégné de la pâleur de la mort.

L'atroce vérité apparaît, et le rire sarcastique du gardien confirme l'horrible

doute de son cœur. Son fils est une victime de la haine qui l'a enfermé dans ce cachot. Nouveau Tarcise, le pauvre enfant avait donné sa vie pour communier un martyr.

L'incision n'avait eu pour but que l'injection d'un poison très violent destiné à raffinement monstrueux — à faire mourir l'enfant sous les yeux du père.

H. Frahe.

Un message de paix des évêques mexicains

L'épiscopat mexicain dont les membres sont en exil a adressé au peuple mexicain une nouvelle lettre pastorale traitant de questions spirituelles et faisant en outre allusion à la possibilité d'une solution du conflit entre l'Eglise et le gouvernement. Le passage du document relatif à cette entente dit :

« Il ne vous semblera pas étrange que nous parlions aujourd'hui de la cessation du conflit, cessation qui dépend de ceux qui nous gouvernent. S'ils voulaient écouter la voix de tout le peuple exprimée dans la pétition présentée au Congrès, s'ils voulaient écouter la voix de la justice et de la raison, on arriverait à la fin immédiate et définitive du conflit ; l'Eglise ne serait pas obligée de s'occuper de ce qu'elle estime être les affaires de la politique d'Etat. Une ère de paix et de concorde commencerait et il serait possible de trouver la base d'un vrai gouvernement national. Tous les jours on modifie des lois quand leur application montre qu'elles sont confuses ; avec plus de raison serait-il nécessaire de procéder à la revision des lois qui provoquent la confusion et la perturbation dans la confiance du peuple. »

Si le gouvernement préfère traiter directement avec le Vatican, les évêques sont prêts à donner leur garantie que le clergé et le peuple accepteront de tous cœur toutes les propositions faites par le Pape au gouvernement.

LES ÉVÉNEMENTS

Aucun dissentiment dans le gouvernement français

En France, le geste de M. Poincaré offrant sa démission et la retirant devant la confiance unanime manifestée par les membres du cabinet est interprété comme la volonté du président de la République et n'a étonné personne.

Aucun dissentiment n'existe sur les questions politiques essentielles entre les membres du gouvernement et leur chef.

Des frictions cependant ne sont pas niables. Elles ont été provoquées surtout par l'erreur que M. Poincaré a commise le mois dernier lors de la reconstitution du cabinet, laissant à un autre le portefeuille des finances qu'il avait détenu avec la présidence du conseil pour garder la présidence du conseil seulement.

C'était une nouveauté.

Dans sa nouvelle fonction, M. Poincaré n'a pas tardé à être réduit à l'impuissance. Il n'avait pas montré de dispositions pour s'occuper de politique étrangère et de politique intérieure autrement qu'un simple conseiller. Il a trouvé par la suite le danger de heurter les susceptibilités des deux ministres auxquels la direction des affaires étrangères avait été confiée.

Un fait plus précis s'est produit dernièrement. L'homme que M. Poincaré avait chargé de continuer sa tâche d'assainissement financier, le sénateur Chéron, nommé ministre des finances, a gagné la main presque inconsciemment en se dégageant de l'emprise de son chef de file. Ainsi, à propos du débat sur le relèvement de l'indemnité parlementaire, il a paru être en désaccord absolu avec M. Poincaré.

Devant les applaudissements qui ne lui ont pas été ménagés ni au Sénat ni à la Chambre, on a dit que le ministre des finances s'appuyait sur le parlement et M. Poincaré sur l'opinion, qui semble rester effectivement contraire à l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Au surplus, M. Poincaré a pu se plaindre que, dans les critiques et l'opposition contre sa politique, il y avait une forte dose d'ingratitude. On oublie facilement ses services passés qui ont permis le vota-

à temps des budgets, la stabilisation du franc et à l'extérieur, l'adoption au sujet des réparations de la thèse française accordée avec la thèse britannique.

Tout cela a blessé M. Poincaré et l'a poussé à démissionner.

Le communiqué des ministres à la presse annonce que les ministres vont se mettre au travail sur un grand programme.

De son côté, l'opposition se prépare à livrer bataille au ministère à propos de la discussion de l'interpellation du groupe socialiste sur la politique générale du gouvernement, et de l'interpellation du groupe radical-socialiste sur les fameux articles concernant les missionnaires. Tout cela n'est pas bien redoutable. Gageons que M. Poincaré n'en fera qu'une bouchée.

L. B.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les horreurs des prisons russes

Un Allemand qui a été emprisonné en Russie vient de rentrer à Berlin, où il a donné des précisions sur les prisons des Soviets.

Les deux plus grandes prisons de Moscou sont bondées de détenus qui vivent lamentablement dans la saleté la plus repoussante. La nourriture est très mauvaise. Le pain est remplacé par un brouet im-mangeable, dans lequel se trouvent des pommes de terre pourries et des débris de viande.

On compte parmi les prisonniers de nombreux ouvriers, des paysans et des étrangers. Les meneurs particulièrement dangereux sont isolés en cellule, tandis que la masse est entassée dans les cachots.

Les communistes incarcérés nourrissent une haine irréconciliable contre les Soviets.

Deux fois par mois, des transports de prisonniers sont dirigés sur les îles de Solovetski et vers Kemj. Dans ces deux camps se trouvent en ce moment 45.000 prisonniers. Les prisonniers politiques sont surtout des ouvriers affiliés à des syndicats interdits, des paysans ayant participé à des manifestations indésirables, des disciples de Trotzky et des communistes étrangers.

Un groupe important d'étudiants chinois autrefois propagateurs des doctrines bolchevistes, est enfermé pour avoir critiqué le régime. Le fils du général Chang-Kai-Shek, qui avait accusé son père de trahir la cause de la Révolution, figure sur la liste des prisonniers.

On y voit, en outre, treize communistes allemands qui s'étaient rendus en Russie pour étudier le régime socialiste de la Première République des travailleurs du monde. Les prisonniers étrangers restent souvent de longs mois enfermés sans pouvoir demander l'intervention de leur consulat. Les demandes adressées aux services consulaires sont rarement transmises, de sorte qu'il est impossible de connaître le nombre des étrangers arrêtés en Russie.

La dernière invention qui paraît rendre des services très appréciables aux Soviets est le capuchon de caoutchouc, avec lequel la tête des condamnés à mort est recouverte. Les Soviets avaient, en effet, remarqué que le peloton d'exécution hésitait parfois à tirer sur un condamné. Le capuchon est parvenu, dit-on, à vaincre l'hésitation des soldats...

Le journal « Abend », de Berlin, qui publie ces renseignements, donne encore des détails sur les tortures atroces que les commissaires enquêteurs font subir à leurs victimes.

Un auto-car dans une rivière

Seize noyés

Jeudi, sur la route de Bomblain, un auto-car reconduisant chez eux des ouvriers travaillant dans une carrière près de Esneux (Belgique), est tombé dans l'Ourthe un peu en aval du pont de Scay. Le véhicule a démolé le parapet.

Les témoins de l'accident sont rares et, comme ils se trouvaient à une assez grande distance, ils n'ont pu distinguer la cause de la chute de l'auto. Tout ce qu'ils ont vu, c'est le véhicule disparaître dans l'eau assez haute en ce moment et dont le courant est très fort. Aucun sauvetage n'a pu être opéré.

D'après certaines personnes, le nombre des victimes s'élèverait à seize. D'après d'autres, dix-huit ouvriers ont disparu. La plupart de ces ouvriers sont domiciliés à Martha Rive, Aywaille et Remouchamp.

La neige arrête les trains et des personnes meurent de froid en Italie

La neige est tombée en abondance sur les collines de Savone, coupant les communications et entravant la circulation ferroviaire. Aucun train partant d'Alexandrie n'est arrivé jeudi à Savone. De nombreuses équipes d'ouvriers travaillent au déblaiement de la neige.

La neige est tombée en abondance dans le Trentin. De nombreux passages de montagne et de nombreuses maisons alpêtres sont isolés. Il a également neigeé dans les provinces de Florence, de Modène, de Parme et d'Udine. On annonce de Parmense, dans les Appenins, que la neige a atteint un demi-mètre. A Gênes et à Trieste, deux personnes sont mortes de froid.

Tremblement de terre au Japon

Un fort séisme a ébranlé dans la matinée de mercredi la province de Kyn Shu. De nombreuses voies de communication ont été bouleversées. Plusieurs maisons ont été détruites.

On ne signale pas de victimes. L'épicentre du séisme est situé à 25 milles au nord du volcan Asosan, qui est de nouveau en activité depuis le mois dernier.

Un nègre meurtrier est brûlé vif

Un nègre, Charley Shepherd, a été brûlé vif au village de Parchman (Mississippi), pour avoir abusé d'une jeune fille blanche après avoir tué son père.

Depuis quelque temps déjà, Shepherd méditait une vengeance contre M. Duvall, qui l'avait frappé. Il pénétrait, vendredi soir, dans la maison du fermier et, après avoir assommé M. Duvall d'un coup de marteau, lui défonçait la poitrine d'un coup de pic à glace. Il tira ensuite miss Ruth Duvall, une jeune fille de 18 ans, de son lit et la contraignit à le suivre nu pieds et en vêtements de nuit par des sentiers impraticables dans un marais, à sept kilomètres de là, où il l'abandonna après avoir abusé d'elle.

Le misérable, sachant bien que tous les blancs du pays seraient bientôt après lui, prit la fuite et alla demander refuge à son frère, dans une plantation appartenant à Mrs Duvall, à 180 kilomètres de Parchman. Plus d'un millier de personnes s'étant mises à sa poursuite, assistées par des avions et des chiens policiers, le refuge du nègre fut bientôt découvert; mais quand les poursuivants arrivèrent, l'assassin n'y était plus. Une jeune femme avait pris le nègre dans son automobile pour le conduire à la prison de Mississippi. Deux cents automobiles se mirent à sa poursuite et, après une chasse de 160 kilomètres, s'emparèrent de l'assassin.

Shepherd fut lié sur un bûcher et arrosé d'essence. Après quoi la foule mit le feu à ses vêtements. Ses cris de douleur et ses prières n'émurent pas la foule qui assista, inexorable, au supplice. Il expira après une demi-heure d'atroce agonie.

Un grand mariage par supercherie

La police de Varsovie a arrêté un dangereux escroc qui, à l'aide de faux papiers, avait réussi, il y a sept ans, à épouser la fille d'un baron polonais appartenant à la meilleure société. Ces temps derniers, l'épouse eut des doutes sur le passé de son mari. Elle en avisa la police. L'enquête révéla que le faux baron était, en réalité, un escroc international recherché sans succès depuis des années par des parquets de France et d'Angleterre. Son casier judiciaire contient déjà 16 condamnations.

NOUVELLES SUISSES

Le ménage fédéral

En 1913, les recettes douanières formaient le 85 % des ressources de la Confédération. En 1927, elles n'en formaient plus que le 70 %.

En 1913, les traitements représentaient le 35 % des dépenses de la Confédération; en 1927, ils n'en représentaient plus que le 26 %.

En 1913, les dépenses militaires faisaient le 45 % du budget; en 1927, elles n'en formaient plus que le 25 %.

Des mots malheureux provoquent une protestation générale

La Société cantonale fribourgeoise des officiers et les sections fribourgeoises de l'Association suisse des sous-officiers, l'Association cantonale des artilleurs fribourgeois, la Société des tireurs fribourgeois, l'Association du régiment 7, la Société cantonale des musiques fribourgeoises, l'Association cantonale des chanteurs fribourgeois et celle des gymnastes fribourgeois, ainsi que l'Association cantonale des étudiants suisses et la Société fribourgeoise de cavalerie publient une protestation au sujet d'un article paru dans le journal « l'Indépendant » de la veille de Noël, à l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu à Châtel-St-Denis en l'honneur des soldats fribourgeois morts pendant la mobilisation. Il était dit qu'il n'y avait pas lieu de rendre de tels hommages aux soldats morts de la grippe sous l'uniforme militaire et qu'on ne devait pas dire qu'ils étaient morts au service de la patrie.

Bobsleigh et auto

Sur la route de Hauenstein (Soleure), un bobsleigh occupé par six personnes se ren-

versa à dix mètres devant une automobile qui, ayant voulu les éviter, dérapa et vint heurter une haie. Le choc fut si violent que l'automobile fut presque complètement détruite et son conducteur projeté sur le sol, où il resta sans connaissance. Quand il revint à lui, les lugueurs avaient disparu sans avoir daigné s'occuper de lui.

Un horrible charnier

On écrit sur l'incendie de la ferme de La Roche (Fribourg):

Spectacle horrible à voir: les cadavres des animaux brûlés apparaissent, après l'incendie, à moitié calcinés, recouverts de cendre et alignés en double rangée. Dans les efforts qu'une de ces bêtes avait dû faire pour se dégager, elle avait enfoncé la paroi de l'étable et pénétré dans la grange.

Ne sautez pas sur un train en marche!

Il y a une semaine, l'Italien Vezzaro, âgé de 43 ans, voulut, en gare de Schaffhouse, sauter sur un train en marche, mais il tomba, roula sous les roues et eut la jambe droite écrasée. Vezzaro vient de mourir à l'hôpital des suites de ses blessures.

Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse ayant fait son apparition à la frontière française, près de Bâle, le trafic de la frontière de bétail, ainsi que l'importation de lait, foin, paille, viande et engrais, le long de la frontière franco-suisse, de Lisbüchel à Benken, les deux postes de douane compris, sont interdits.

Ils s'étaient empoisonnés

Un jeune homme de 23 ans, exerçant le métier de chauffeur, originaire de Monza (Italie), dont les parents sont domiciliés depuis de longues années à Zurich, avait disparu depuis le 2 décembre. Il en était de même de la fiancée de son frère, une demoiselle de magasin âgée de 18 ans, également de nationalité italienne.

Or, jeudi après-midi, la police, invitée par le logeur à ouvrir la chambre qu'occupait le chauffeur, a trouvé morts les deux jeunes gens qui s'étaient empoisonnés.

Deux skieurs sous une avalanche

Deux personnes, MM. Werner Schweighauser, commerçant à Bâle, et Alfred Vogt, étudiant, fils du professeur Vogt, de Zurich, étaient parties en compagnie de M. Riehner, étudiant en médecine à Davos, mercredi matin, en excursion en ski au massif du Pisch (Fluelthal, Grisons).

MM. Schweighauser et Vogt prirent de l'avance. Tout à coup M. Riehner vit une avalanche, provoquée probablement par la rupture d'une corniche, qui emportait ses deux compagnons. Il s'empressa d'aller quérir du secours au restaurant Alpenrose, à Davos. Deux colonnes sont parties de cette station dans l'après-midi.

L'accident s'est produit l'après-midi à 2 heures. A 7 h. 30 du soir les corps étaient retrouvés.

Jusqu'au moment de la transmission de cette nouvelle à Davos, soit à 21 heures, toutes les tentatives faites pour ranimer les deux touristes étaient restées vaines.

M. Schweighauser était âgé de 25 ans; M. Vogt de 21. Ce dernier était le fils unique du professeur Vogt, directeur de la clinique ophtalmologique de Zurich.

Un valet de ferme tue son maître

Près de la Schweizerhall, à Pratteln (Bâle-Campagne), annonce la « Basellandschäftliche Zeitung », l'agriculteur Nussbaumer-Leuenberger, 50 ans, a été frappé mardi d'un coup de couteau mortel, alors qu'il se trouvait dans son écurie, par son ancien valet nommé Kyburz, 33 ans, de Niedererlinsbach (Soleure).

Le meurtrier peu avant avait également blessé d'un coup de couteau Mme Nussbaumer. Kyburz a agi par vengeance. Il a pris la fuite, mais a pu être rejoint par la police à Augst.

Une tragique partie de cartes

Dans la soirée du Nouvel-An, M. Citré, limonadier à Courchavon, faisait, à l'hôtel du Cerf à Porrentruy, une partie de cartes avec un nommé Voitou. Les deux individus se prirent de querelle et Citré frappa Voitou à la tête avec sa chape. Voitou fut si malheureusement atteint qu'il a l'œil perdu. La police informée a aussitôt procédé à l'arrestation de Citré qui a opposé une vive résistance et a dû être conduit menotté aux prisons de Porrentruy, tandis que le médecin prodiguait des soins à la victime qui fut transportée d'urgence à l'hôpital.

Attaqué par une femme

En gare de Bellinzzone, un directeur de fabrique, M. G. M., a été attaqué par une femme au moment où il montait dans un wagon. Elle essaya de décharger sur lui son revolver qui heureusement ne fonctionna pas. Un employé de la gare réussit à la désarmer et la remit à la police. Ayant eu une crise de nerfs elle dut être transportée à l'hôpital. On ignore les mobiles de sa tentative d'assassinat.

Présence d'esprit

Cinq jeunes gens rentraient d'une excursion dans le Bisistal (Schwytz), quand une avalanche se détacha du Schwendibach. Sans perdre leur présence d'esprit, les touristes se collèrent contre une paroi de rocher. Ils purent, de leur abri, voir l'avalanche se précipiter par dessus leurs têtes au fond de la vallée.

La rencontre mortelle

M. Battistolo, entrepreneur à Boudry (Neuchâtel), âgé de 39 ans, circulant à motocyclette sur la route d'Areuse à Boudry, est entré en collision avec un cycliste. Tandis que ce dernier se tirait sans aucun mal de la rencontre, M. Battistolo, projeté sur la route, fut relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital où il fut trépané, mais succomba le lendemain. Il laisse une femme et quatre petits enfants.

Une glissade mortelle

Jeudi, M. Joachim Dörst, âgé de 50 ans, agriculteur, marié, abattant du bois au Rützig, commune de Diessbach (Glaris), a été victime d'un accident. Il a glissé sur une pente glacée et a fait une chute de 30 mètres dans un ravin. Il a succombé pendant les travaux de sauvetage qui ont duré plusieurs heures, le ravin étant d'un accès difficile.

LA RÉGION

Les auto-cars à la frontière française

La mesure prise par la direction générale des douanes pour répondre à la décision des autorités françaises supprimant l'entrée libre dans les zones franches de la Savoie des auto-cars venant du territoire du canton de Genève, est entrée en vigueur le 3 janvier. Aux termes de cette mesure, les auto-cars français seront soumis au principe de la réciprocité et devront être frappés d'un droit de douane à l'entrée en Suisse.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

★ Sont nommés:

Résident général de France au Maroc: M. Lucien Saint;

Résident général de France à Tunis: M. Manceron, préfet de la Moselle, ancien secrétaire du gouvernement tunisien.

★ Les bandits mexicains réclament une rançon de 25.000 dollars pour la restitution du commerçant français, Léon Signorel, enlevé il y a quelques jours. La famille s'est adressée au consul afin qu'il intervienne auprès des autorités mexicaines pour hâter la délivrance du captif.

★ Une société de tir de Zurich accuse son caissier, un électricien, d'avoir détourné des fonds appartenant à la société. Le caissier est recherché par la police. Les détournements s'élèveraient à 5000 francs.

★ M. Gustave Barbey, 52 ans, ouvrier aux ateliers des C. F. F. d'Yverdon, qui avait été atteint à la sortie de la ville par une automobile de Moudon, a succombé.

★ Depuis mardi, les Turcs, hommes et femmes, âgés de 16 à 40 ans, sont astreints à suivre les cours afin d'apprendre le nouvel alphabet. A Constantinople, 350 écoles ont été ouvertes pour donner cet enseignement.

★ Cinq touristes allemands qui faisaient l'ascension du Peischelkopf près de Saint-Christoph sur l'Arberg ont été surpris par une petite avalanche qui s'arrêta après avoir parcouru une vingtaine de mètres. Quatre des touristes purent se dégager aussitôt. Du cinquième, M. Hermann Voelcker, ingénieur à Plauen, on n'apercevait plus qu'une main. Quand il put être dégagé, à peine cinq minutes plus tard, il avait déjà cessé de vivre. Le corps a été ramené à Saint-Anton.

★ Un hangar en construction près de la ferme des Pâquis, incendiée il y a quelque temps entre La Sarraz et Cossonay, s'étant effondrée lundi, MM. André Isely et Louis Guignard, entrepreneurs, ont été ensevelis sous les décombres.

M. Guignard a été retiré avec une fracture du bassin et transporté à l'hospice de Saint-Loup. M. Isely a un genou déboîté.

★ L'Institut d'éducation de Regenbergl, l'Asile des vieillards, l'Hôpital de Dielsdorf ont reçu d'une bienfaitrice de Zurich un legs de 45.000 fr.

★ D'après les nouvelles expertises faites par les professeurs Staub et Schardt, au sujet du mouvement du terrain au Kilchenstock, près de Linthal (Glaris), il n'y aurait pour le moment aucune raison de craindre un éboulement. Cependant, il y a lieu de prendre des précautions. Le service de mensuration semble établir qu'un certain arrêt se serait produit.

★ Quatre mille ouvriers des mines de Saint-Etienne (France) se trouvent menacés de chômage par suite de la liquidation judiciaire, prononcée jeudi, de la Compagnie des houillères.

★ On mande de Washington au « Daily Telegraph » que, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, deux femmes sont mentionnées pour l'attribution éventuelle d'un portefeuille dans le futur cabinet américain: Mrs Alvin Hert, et Mrs Ruth-Medill Mac-Cormick.

★ L'auteur de l'incendie de la grange de M. John Gysi, agriculteur à Birr (Argovie), au cours duquel deux vaches et un bœuf ont péri asphyxiés, est un alcoolique âgé de 62 ans, qui fut interné pendant longtemps à l'asile d'aliénés argovie de Königsfelden. Ainsi que l'annonce la « Neue Argauer Zeitung », il vient de se suicider dans les prisons de Brugg.

★ Le train international de luxe Orient-Express, qui était annoncé comme devant passer à Lausanne jeudi avec un retard de 13 heures, n'a passé que vendredi. Son retard a été d'environ 34 heures.

★ On a constaté, à la Bourse de Bruxelles, la disparition d'une liasse d'actions d'une valeur d'un million. On ne possède aucun indice sur l'auteur du vol.

NOUVELLES LOCALES

Les jubilés ecclésiastiques en 1929

MM. les chanoines Meichtry, ancien Vicaire Général du diocèse, et Franz Lager, chapelain à Münster, célébreront le 60ème anniversaire de leur ordination sacerdotale.

Fêteront leurs noces d'or: Sa Révérence Mgr Bourgeois, Prévôt du Grand-Saint-Bernard, M. le chanoine Lager, de la Cathédrale de Sion; M. l'abbé Théodore Lager, chapelain à Fiesch, et M. l'abbé Théodore Seiler, curé de Netstal (Glaris).

Fêteront leurs quarante ans de prêtrise: M. le doyen Biderbost, curé d'Ernen, M. l'abbé Hosennen, curé de Bürchen, M. l'abbé Lauber, curé d'Agaren, M. le recteur de Roten, à Rarogne, M. le chanoine Henri de Stockalper, recteur de l'Hospice St-Jacques à St-Maurice, M. l'abbé Auguste Zuferey, à Sion.

Fêteront leurs noces d'argent: M. l'abbé Joseph Beytrison, curé de Mase, M. l'abbé Tscherrig, curé de Naters, M. le chanoine Pythoud, curé de Leysin, M. le chanoine Gaist, curé de Vernayaz, et M. le chanoine Jacquemettaz, au Simplon.

A tous ces ecclésiastiques, l'hommage de nos vœux!

La mémoire du Dr Beck

Monthey, le 31 décembre 1928.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez bien voulu participer au témoignage reconnaissant donné si délicatement au Dr Beck par la Fédération de Secours Mutuels, et vous l'avez fait en ces termes excellents dont votre plume est coutumière.

Toutefois, il y a lieu d'y relever une grave inexactitude au point de vue dates.

En effet, le Dr Beck partait bien pour la Russie en 1859, mais sa première femme mourrait seulement en 1862. C'est donc à partir de cette époque qu'eut lieu le second mariage, auquel vous faites, d'emblée, si aimablement allusion dans votre très intéressante relation!

La personne qui écrit ces lignes a vécu dans l'intimité du Dr Beck, à titre d'ami, et c'est pour y rester fidèle qu'il lui a paru nécessaire de remettre toutes choses au point juste et vrai.

Encore le guide Dorsaz

On nous écrit:

A mon honorable contradicteur sur la provenance de la maison du guide Dorsaz, je me permettrai de dire que les faits qu'il relate dans le « Nouvelliste » du 31 décembre écoulé souffrent bel et bien un facile démenti. La dite maison, propriété du soussigné, a été construite en 1805 sur l'emplacement d'un jardin. Elle n'a donc pu faire l'objet d'une vente en 1800. Un fils du guide, Simon Dorsaz, mon oncle, décédé quand j'avais 20 ans déjà, m'a souvent raconté la fameuse montée à l'hospice; mais il ne m'a jamais parlé de l'incognito de Bonaparte au Grand-Saint-Bernard et, en riant, il me confiait que l'écart de la mule était l'œuvre d'un fantaisiste, comme tous les tableaux exécutés à ce sujet. Je ne répondrai plus et je prie mon contradicteur inconnu de laisser dormir en paix Napoléon, sous le Dôme majestueux des Invalides, et Dorsaz, dans l'humble cimetière de Bourg-St-Pierre.

Ch. Dorsaz.

La mort d'un vieux soldat

On nous écrit:

A Monthey a été enseveli, à l'âge de 94 ans, M. Ignace Crépin, un des derniers soldats au service du royaume de Naples, sergent de carabiniers.

A 17 ans il avait franchi les Alpes pour aller s'engager en Italie, où il servit et fit

campagne en conservant sa belle humeur et sa forte santé.

De retour au pays, il fut quelque temps sous-officier recruteur de l'armée dans laquelle il avait été soldat. Sa bonté et son plaisir à raconter de vieux souvenirs l'avaient rendu populaire: on l'appelaient le papa Crépin. Il est mort fidèle au poste, dans les sentiments qui guidèrent sa vie, et entouré d'affection.

Concours de ski

On nous écrit:

Tous les skieurs et amateurs de ski sont chaleureusement invités aux concours de ski, organisé par la nouvelle société « Ski-Club Bagnes ».

Le concours aura lieu dimanche, 6 courant, au-dessus de Verbier. La journée commencera par une course de fonds comprenant environ 15 km., disputée par la classe « Seniors » et continuera par une course pour la classe des « Juniors ».

X.

LES PROVERBES DE JANVIER

(Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du mois.)

Beaucoup d'étoiles visibles, la veille des Rois, Annonce sécheresse et chaleur pendant l'été

Et beaucoup d'œufs dans le poulailler.

Les jours entre Noël et les Rois (6) Indiquent le temps des douze mois.

Belle journée aux Rois, L'orge croît sur les toits.

Pluie du jour des Rois, Abondance de chanvre.

Le soleil qui luit au jour des Rois Annonce hiver double.

S'il fait beau à la Saint-Guillaume (10) Autant de blé que de chaume.

Soleil au jour de Saint-Hilaire (14) Rentre le bois pour tout l'hiver.

Saint-Antoine sec et beau Remplit caves et tonneaux.

Quand il pleut le jour de Saint-Antoine La pomme de terre prospère.

S'il gèle au jour de Saint-Sulpice (18) Le printemps sera propice.

Si le jour de Saint-Hildefonse (23) Le soleil clair et beau

Luit aussi grand qu'un chapeau Faut prendre garde au tonneau,

Si tu ne veux pas qu'il défonce.

Si le jour de Saint-Paul le Convers (25) Se trouve beau et découvert,

L'on aura, en cette saison, Des biens de terre à grand foison.

S'il pleut ou neige sans failir Ce temps veut nous assaillir.

De Saint-Pierre la claire journée Nous annonce une bonne année.

S'il fait vent nous aurons la guerre, S'il neige ou pleut cherté sur terre;

Si on voit fort épais les brouillards Maladies de toutes parts.

Le traitement d'hiver des arbres fruitiers

En hiver les nombreux parasites de nos arbres fruitiers semblent avoir disparu. Aux premiers rayons chauds du printemps, ils réapparaissent pourtant, pour recommencer leur action néfaste. C'est que, si nous examinons l'écorce de plus près, notamment celle des vieux arbres, nous constatons qu'il existe, également en hiver, un grand nombre de parasites qui se trouvent à un état de développement très variable. Sous les vieilles écorces et lichens, ils trouvent un abri sûr contre les rigueurs de l'hiver. Ainsi nous trouvons sur les branches et rameaux des colonies d'œufs et des nids de chenilles de différents parasites. Nous en rencontrons dans le sol et sous les arbres sous forme de larves et de cocons.

C'est pourquoi il est utile de procéder à la destruction de cette vermine au courant de l'hiver déjà. On arrive certainement, en râclant et en nettoyant l'écorce, à détruire un grand nombre de ces insectes nuisibles. Mais on a plus de chances de succès en recourant à des sulfatages avec des produits chimiques qui peuvent être utilisés, sous forme concentrée, sans nuire en rien à la plante elle-même.

De ces produits, nous signalerons la bouillie sulfocalcique et le Carboliném soluble, produits dont l'efficacité a été éprouvée durant toute une série d'années.

On emploie la bouillie sulfocalcique à un dosage de 20 à 25 % mélangée à l'eau. Ce produit a cet avantage sur le carboliném, qu'il agit non seulement sur les insectes nuisibles,

mais également sur les spores des cryptogames (tavelure et monilia). En ajoutant un pourcentage de sulfate de fer (1 kg. par 100 kg. de bouillie), on augmentera l'efficacité de la bouillie qui débarrassera l'arbre des mousses et lichens.

Le carboliném soluble, mélangé à l'eau, est utilisé à un dosage de 8-10 %. L'effet qu'il produit sur les insectes nuisibles est frappant. Les mousses et lichens disparaissent radicalement et les arbres traités avec ce produit ont un aspect sain et propre.

Pour les arbres à noyau, qui sont plus délicats, on emploiera le carboliném soluble à 5 %.

Le moment le plus favorable pour les traitements d'hiver de nos arbres fruitiers va de la mi-février à la mi-mars. A ce moment-là, on détruit également l'anthronome, insecte très nuisible qui, en partie passe l'hiver sur les arbres et y apparaît à l'époque préconisée pour les sulfatages.

Mais dès que les arbres sortent de leur période de repos et que les bourgeons commencent à s'ouvrir, l'on doit, pour éviter la brûlure des jeunes bourgeons, abandonner tout traitement d'hiver.

Le succès des sulfatages d'hiver dépend de la manière dont le travail a été exécuté. La bouillie doit pénétrer au moyen d'une forte pression, dans toutes les fentes et ouvertures de l'écorce, et se répandre sur les branches d'une façon régulière et abondante. A cet effet, les pompes d'une pression de 5 à 8 atmosphères rendent de précieux services.

Si le traitement d'hiver a été effectué minutieusement, il suffit de le répéter tous les deux à trois ans. Il complète fort bien les sulfatages d'été qui sont beaucoup plus importants et doivent se faire annuellement.

Station cantonale d'Entomologie appliquée.

Volailles italiennes

Nous avons importé d'Italie en 1927 4299 quintaux de poulets (5045 quintaux en 1926, 6712 en 1925). La Suisse est un des principaux clients de l'Italie pour cette catégorie de marchandises; elle se classe immédiatement après l'Angleterre qui a importé d'Italie pendant la même année 11,658 quintaux.

Il est difficile d'évaluer de façon précise le nombre des poulets élevés en Italie; mais, d'après des estimations approximatives, l'Italie posséderait environ 60 millions de poulets. Chaque année, 50 millions seraient livrés à la consommation. Les plus grands centres d'élevage sont: le Piémont, la Lombardie, la Vénétie, l'Emilie et la Toscane.

La répartition de l'argent provenant de la benzine

Avec le 1er janvier est entré en vigueur l'arrêté relatif à la répartition des droits sur la benzine. A part les 13 millions environ qui se sont accumulés pendant ces dernières années — et en attendant qu'on les ait définitivement répartis entre les cantons — il y aura, tous les douze mois, une somme d'environ 5 millions à partager entre les cantons d'après un taux qui pourra être révisé tous les cinq ans.

Les taux fixant la répartition sont les suivants:

Zurich 7,06. Berne 14,73. Lucerne 3,36. Uri 1,91. Schwytz 2,12. Obwald 0,81. Nidwald 0,68. Glaris 1,12. Zoug 0,80. Fribourg 1,63. Soleure 2,55. Bâle-Ville 0,46. Bâle-Campagne 1,77. Schaffhouse 1,25. Appenzell Rh.-Ext. 1,53. Appenzell Rh.-Int. 0,27. St-Gall 6,44. Grisons 11,59. Argovie 6,37. Thurgovie 5,06. Tessin 5,03. Vaud 10,86. Valais 5,32. Neuchâtel 2,91. Genève 1,37. Les trois cantons qui toucheront la plus grosse part sont Berne, Grisons et Vaud; ceux qui toucheront la plus petite somme sont les demi-cantons de Nidwald, Bâle-Ville et Appenzell Rh.-Int.

Pour chaque million réparti, Vaud touchera 104,420 fr., Valais 40,100 fr., Neuchâtel 25,130 fr., Genève 55,440 fr., Fribourg 34,950 fr. Une des conséquences de la mise en vigueur de l'arrêté est la suppression définitive des taxes prélevées sur les automobiles qui franchissent certaines routes de montagne. Les sept cantons qui tiraient profit de ces taxes, soit Berne, Valais, Tessin, Glaris, Uri, Grisons et les deux Unterwald, renonceront à ces prélèvements que l'on considérait, à bon droit, comme contraires à la Constitution.

Commencement d'incendie à Bex

Un commencement d'incendie, qui aurait pu prendre une tournure plus grave, s'est produit, jeudi, à Bex, au pensionnat du Crochet, chez M. le Dr Ascher. Une jeune fille avait placé des cendres chaudes dans des caisses de macaronis entreposées dans un hangar, sous la grange. Un locataire, se rendant à la cave, vers 21 h. 1/2, s'aperçut de l'imprudence. Les flammes atteignaient déjà une hauteur d'un mètre. Heureusement, un domestique de la maison put s'en rendre maître à l'aide de seaux d'eau.

Le lieu où s'est produit ce commencement d'incendie était tout en bois et comprenait, outre une grange, une remise, une chambre à lessive et un poulailler. En outre, trois maisons d'habitation sont très proches et un incendie eût pu avoir ici de graves conséquences.

Arrestation

La gendarmerie de Bex a arrêté, à Frenières sur Bex, un individu, d'origine va-

laisanne, expulsé du canton pour délits graves. Il a été conduit à Aigle à la disposition de la Préfecture.

BEX. — Le Conseil communal de Bex a voté le budget pour 1929 avec un déficit présumé de 60,606 fr., sur un total de dépenses de 517,990 fr., y compris un versement de 27,004 francs à la Bourse des pauvres, dont les dépenses sont prévues à 37,770 francs.

MONTHÉY. — Etat civil de décembre. — Naissances: Stucky Renée-Madeleine, de Jos., de Fribourg et Guin. Rispetto Olga-Yvonne, de Mario, Italie. Cottier Marthe-Henriette, de Jules, de Rougemont. Boissard Noëlle-Elodie-Elianne, d'Edmond, de Monthey. Ciana Louis-Oscar, de Charles, Italie. Moretto Anna-Maria-Lucia, d'Antonio, Italie. Raboud Raymond, d'Elie, fils, de Monthey. Tagan Cyprien-André, d'Octave, de Troistorrents. Torrenté Marie-Thérèse-Anne, de Frs, de Monthey. Croptier Juliette-Fernande, de Fernand, de et à Ollon.

Décès: Perey Marie-Joséphine, 68 ans, de et à Saxon. Ghisoli née Coquo Suzanne, 46 ans, Italie, dom. à Bex. Métrailler Simone-Irma, de Mce, 1 an, de Grimisuat. Croptier Juliette-Fernande, de Fernand, 1 mois, de et à Ollon. Rebord Etienne-Mce, 41 ans, de et à Sembracher. Caillet-Bois Adrien, 81 ans, de Val d'Illiez. Buscaglia Elie, 22 ans, de et à Vouvy. Lucarini Italia-Maria (en rel. Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus), 34 ans, Italie. Crépini Ignace, 94 ans, de Monthey et Troistorrents. Ricotti née Guglielmina-Albina, 67 ans, Italie. Boissard Emile, 45 ans, de Monthey. Mobilia Paul, 7 ans, Italie. Querio Nestor, de Jean, 1 an, Italie. Torrent Pierre-Marie, 70 ans, de et à Arbaz. Magnin née Chatelet Léocadie, 61 ans, de et à Collombey.

Mariages: Moret Francis et Luy Lucie. Schweinlin Otto et Bosson Frédéric.

Mouvement en 1928: Naissances: 102 (1927: 73). Décès: 86 (1927: 95). Mariages: 31 (1927: 37).

De ressortissants ou domiciliés à Monthey survenus ou célébrés en dehors de cet arrondissement: Naissances: 18 (1927: 16). Décès: 12 (1927: 14). Mariages: 14 (1927: 16).

SION. — Séance du Conseil communal. — Présidence: M. Kuntschen.

Edilité. — Sur la proposition de la commission d'édilité et sous les réserves habituelles, le Conseil approuve les plans présentés par M. NN. pour la construction, à bien plaisir, et pour une durée de 5 ans, d'un hangar à Sainte-Marguerite. Le propriétaire devra observer avec les fonds voisins les distances prévues par l'art. 53 du règlement d'édilité et donner une teinte couleur ardoise à la couverture prévue en tôle ondulée.

2. par M. NN. pour la construction d'un garage à la Route de l'Hôpital aux conditions suivantes:

a) remplacement des portes prévues au projet par des volets à rouleaux;

b) amélioration de la façade sud au moyen de chaînes d'angle;

c) établissement d'une balustrade en fer ou de colonnades entre les piliers surmontant la terrasse.

3. Est approuvé le plan de situation présenté par NN. pour la construction d'une maison d'habitation aux Mayenets sous réserve de l'examen des plans de détail. Il devra de plus se soumettre aux ordres du bureau quant à l'implantation du bâtiment.

4. M. NN. est autorisé à construire une véranda dans la partie sud-ouest de son logement à la ruelle Ambuel à la condition que cette construction soit reportée en retrait du terrain qui possède le propriétaire dans la dite ruelle.

5. Le Conseil adjuge à MM. Jules Sartoret et fils, au prix de leur soumission, les travaux de démolition de l'immeuble No 3 à la rue de l'Eglise.

Travaux publics. — Sur la proposition de cette commission le Conseil prend les décisions suivantes:

1. Il préavisé à l'Etat pour l'adjudication à MM. Melly et Cie, des travaux du canal Sion-Riddes.

2. Il adjuge à M. Emile Torrent au prix de sa soumission la fourniture et la pose d'un garde-corps sur la digue de la Liéne entre le Pont de St-Léonard et le Pont du Rhône.

Le travail devra être exécuté selon le type No 1 de la soumission, c'est-à-dire que la balustrade comprendra trois tuyaux de traverse.

3. Il décide d'entrer comme suit dans les vues du consortium des propriétaires du chemin viticole de Gravelone demandant que, dans la fixation de leur contribution, il soit tenu compte du caractère édilitaire d'une partie de ce chemin:

a) le consortium est libéré de toute contribution à la partie de l'œuvre comprise entre le P. 0 et P. 3 bis du plan;

b) dès le P. 3 bis au P. 6 la participation des propriétaires sera du 10 % et de là jusqu'au point final du tronçon du 20 % du devis.

4. Il charge le bureau des travaux d'étudier la création d'un chemin transversal destiné à relier les propriétés entre les Potentes et la voie ferrée vers la ferme Bournissen avec les deux nouvelles voies de communication déjà projetées vers cet endroit.

Nomination d'un maître en remplacement de l'instituteur de Châteauneuf. — Le Conseil confie, pour le reste de la présente année scolaire, à M. Joseph Gaspoz, instituteur à la Forclaz, Evolène, la direction de l'école des garçons de Châteauneuf en remplacement de M. Frs. Meytain permuté aux écoles de la Ville.

Pont sur la Borgne à son embouchure dans le Rhône. — Le Conseil prend acte d'une communication informant la commune que les subventions cantonale et fédérale sont acquises à l'exécution de ce pont. L'Etat versera sa part soit le 20 % immédiatement et celle de la Confédération variant entre le 30 et le 35 % sera payée dans un avenir prochain.

Décision de l'Etat dans le recours de MM. Jos. Spahr et consorts en matière d'élection selon le mode proportionnel. — M. le président donne lecture de la décision motivée par laquelle le Conseil d'Etat écarte le recours interjeté par MM. Spahr et consorts contre l'administration communale pour n'avoir pas accompli les formalités légales devant suivre la demande de la proportionnelle.

M. le président ajoute que d'après la ru-meur publique, un second recours aurait été

déposé au Conseil d'Etat par les partis minoritaires contre les élections du 2 décembre mais que la commune n'en a pas reçu jusqu'ici confirmation par l'autorité cantonale. Les mémoires des recourants n'ont pas été communiqués à la commune et elle n'a pas été appelée à y répondre.

Concours pour les nouveaux abattoirs. — A la demande du jury de ce concours, le Conseil porte à fr. 3500 le crédit de fr. 3000 précédemment voté pour récompenser les travaux primés. Cette majoration est consentie dans le but d'intéresser au concours un milieu plus étendu de techniciens.

Rapport sur l'encavage des vins en 1928. — M. le président lit un rapport détaillé de M. le brigadier Henri Favre, expert local, sur l'état et la qualité des vins de la récolte de 1928 encavés en ville de Sion.

Il résulte de ce rapport qu'il n'y a pas eu d'entrée de vins étrangers à Sion en automne mais que, par contre, des quantités importantes de vins de qualité médiocre, venant du Haut et du Bas-Valais, ont été logés dans les caves de la Ville.

Le Conseil prend acte avec plaisir que la vente de ces vins feront l'objet d'une surveillance spéciale de la part de M. Favre.

SION. — Théâtre de la Ville. — Dimanche 6 janvier, à 14 heures, des artistes de l'Ecole primaire des garçons, aidés de quelques anciens, auront le plaisir d'offrir au public une représentation des plus attrayantes.

Vous assisterez à la tragique aventure d'Henriot (fils de roi) et de Kabry (chevrier); vous serez émus jusqu'aux larmes par le Noël des deux orphelins; vous rirez comme et avec les bossus, bref, voyez le programme, il est des plus variés.

Les spectateurs viendront encourager nos jeunes artistes et applaudir à leurs succès: la jeunesse n'a-t-elle pas toujours un attrait spécial!

Un cadeau japonais (une artistique peinture) sera offert à l'entrée moyennant 50 ou 25 centimes — tout le monde en voudra: les premiers seront servis, les derniers? s'il en reste.

Les recettes seront attribuées à Géronde et aux missions marianistes du Japon. (Voir aux annonces.)

SION. — La Direction du Capitole a eu un beau geste.

La semaine dernière, à l'heure des étrennes, l'aimable direction du Cinéma Capitole a eu la très délicate pensée de réserver tout le produit d'une soirée au bénéfice de la Colonie de Vacances des Mayens de Sion. La belle salle était des mieux garnies. Un spectacle des plus instructifs l'attendait. La tragédie du Pôle Nord, l'expédition du général Nobile, était là sous nos yeux, avec toutes les dramatiques péripéties de cette entreprise, suivie des recherches du « Krassine ». Ce film, admirable et poignant à la fois, valut 325 fr. généreusement versés au président de l'œuvre séduisante en question.

Au nom du comité, au nom de tous ces chers enfants qui profitent de l'air des Mayens en été, que la Direction du Cinéma Capitole, ainsi que tous ses employés, reçoivent ici l'expression de leur plus vive gratitude pour cette généreuse pensée inspirée par l'intérêt très louable porté à une œuvre sociale, belle entre toutes.

Le Comité de l'Œuvre.

Vente de bois à Massongex

On offre à vendre environ: 30 stères bois de chêne, frêne et foyard; 5 m³ de sapin et 10 m³ noyer, cèdre et frêne. Ces bois se trouvent à 5 minutes de Massongex. Pour visiter et traiter s'adresser chez M. Edouard Gay ou M. Maurice Saillen, à Massongex.

EMIGRATION

au Canada, en Amérique, et pour tous pays. Inscriptions et renseignements par René Roulet, assurances et émigration, Sion, sous-agent Cunard Line, C. M. Detleyn, à Lucerne.

SUZE stimule l'appétit et facilite la digestion

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, suites de Couches, retrouvera sûrement la santé rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est faite expressément pour toutes les maladies de la femme. Elle réussit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, soit malades du

RETOUR D'AGE doit employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

en toute confiance, car elle sauve tous les jours des milliers de désespérées.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen (France), se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon: 4 francs.

Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21 quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

ST-GINGOLPH. — Traversant la Morgue, à St-Gingolph, un sanglier s'engagea sur territoire français. L'ayant aperçu, un ouvrier lui jeta une pierre avec une telle adresse qu'il lui brisa une patte. Ce ne fut ensuite qu'un jeu pour un chasseur, M. Lucien Cachat, d'achever le pachyderme, qui pesait 80 kilos.

ABONNEMENTS 1929

JUSQU'AU 15 JANVIER les abonnements au « Nouvelliste » partant du 1^{er} janvier peuvent être acquittés par un versement de fr. 8.05 (avec « Bulletin Officiel » fr. 12.05) sur notre compte de chèques N c 274. Après cette date, ils seront pris en remboursement.

DERNIÈRE HEURE

L'arbitrage

WASHINGTON, 4. — Les représentants du Paraguay et de la Bolivie ont signé le protocole d'arbitrage établi par la conférence panaméricaine.

RIO DE JANEIRO, 4. — A l'exemple de l'Argentine, le Brésil a refusé de prendre part aux négociations pour le règlement du différend survenu entre la Bolivie et le Paraguay. Les raisons de ce refus sont exposées dans une note qui sera envoyée à Washington.

Marseille sous la neige

MARSEILLE, 4. — Le mauvais temps continue à sévir dans la région. Dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Var, le Gard, l'Hérault, on signale des bourrasques de neige. Les liaisons télégraphiques sont interrompues sur une grande partie du réseau. Les trains subissent des retards considérables. A Marseille, la neige tombe depuis jeudi à midi.

Le froid sibérien en Espagne

MADRID, 4. — On signale un froid très vif dans la région de Valence et dans la Catalogne. A Lerida, le lac Estagento est complètement gelé, et la température dans toute la région est descendue à 18 degrés au-dessous de zéro.

A Palencio, plusieurs trains sont bloqués par la neige.

La famille BOURGEOIS-FELLAY, à Bagnes, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de la frapper.

Les enfants et familles parentes de Madame ROSE MABILARD remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur deuil.

Si, par suite d'un retard exceptionnel d'acheminement, le numéro du samedi du « Nouvelliste » ne vous parvenait pas, venez-vous que vous pouvez le retirer au guichet du bureau postal le dimanche matin.

A vendre quelques

veaux

femelles tachetés, avec papiers d'ascendance. Paul Rouiller & Fils, Martigny-Ville

A vendre 7000 kg.

FOIN

et regain, 1^{re} quant. - Café Central, Collonges.

BOUCHERIE

Albert GAUDET

Bld. St-Georges 66, Genève, expédie sans frais contre remboursement:

Poitrine de mouton fr. 2.—
Rôti, de bœuf fr. 3.00
Bouilli, le kilo fr. 2.20
Cuisse vache pays fr. 2.20

VINS

rouges et blancs

Jules Darbellay

Martigny-Bourg
Téléph. 13

Importation directe
Livraisons soignées

Les fibres caoutchouc sont fournis vite et bien et à bonnes conditions par l'Imprimerie Rhodania



d'Emulsion SCOTT

leur donne les substances qui leur manquent; l'appétit et le poids augmentent, les joues s'arrondissent et se parent de belles et fraîches couleurs. Bientôt réapparaît la joyeuse ardeur de la jeunesse.

Voulez-vous rire comme des



BOSSUS

Venez à leur rendez-vous au Théâtre de Sion le 6 janvier à 14 heures précises. Vous y passerez 3 heures agréables pour la minime somme de Fr. 1.-- grandes personnes 0.50 collégiens. La salle sera chauffée.

Le **Loto** de la saison

organisé par le „Chœur paroissial“ de Martigny aura lieu au

Café Raphaël MORET, à Martigny-Ville
SAMEDI soir 5 janvier, dès 20 heures
DIMANCHE 6 janvier, dès 14 heures

Nombreux et beaux lots
Plusieurs lots d'une valeur de fr. 20.- et fr. 30.-
Invitation cordiale. **La Schola Cantorum.**

Contre la TOUX
Grand choix de bonbons pectoraux
Miel du pays, garanti pur

A. FARQUET

Négociant ST-MAURICE

Ingénieur Rauchenstein, Sion

Routes, Adductions d'eau
Améliorations foncières - Expertises

Les bureaux sont transférés vis-à-vis de l'Hôtel de la Gare.

Notre nouveau **CATALOGUE**
d'hiver 1928-1929
vient de paraître

Il contient un très grand choix de tous les articles de bonne qualité et aux prix les plus bas.

Ce catalogue est envoyé gratis et franco sur demande.

AU COQ D'OR

(5, place du Molard)
GENÈVE

Téléphone Stand 35.40 et 35.41

Comestibles, Vins fins, Liqueurs
Champagnes
(Patenté pour expéditions en Valais
Vaud, Fribourg, Neuchâtel)

PIANOS

INSTRUMENTS GRAMOPHONES
neufs et d'occasion

Marques suisses et étrangères
Représentant des pianos „BECHSTEIN“
Accords :: Location
Grand choix de disques depuis Fr. 2.50

L. Drabsch

Av. du Kursaal 5 MONTREUX Téléphone 188

A LOUER
en plein centre de Martigny-Ville de

VASTES MAGASINS

S'adr. à M. J. Pasquier, architecte, Téléphone 134



FOIRE SUISSE BALE

DU 13 AU 23
AVRIL 1929

La participation à la Foire Suisse constitue une publicité rationnelle très efficace pour les bons produits suisses.

Délai d'inscription : 15 JANVIER

arôme et goût incomparables mêlés à une fumée qui n'irrite jamais...



Cigarette Montbel

Service de camionnage de CHARRAT - FULLY

La SESA, Suisse Express S. A. à Zurich, a l'honneur d'informer le public qu'elle a organisé dès le 10 janvier 1929 a. c. un service officiel de camionnage de et à la station C. F. F. de Charrat-Fully et qu'elle en a confié l'exécution à Monsieur H. Taramaraz, à Fully.

Tarif de camionnage en centimes par 100 kg.

De la gare (station)	A la Ville (localité)	Colis express	Grande vitesse	Petite vitesse		Minimum de taxe par expédition Ex. - Colis express 6V. - Gde vitesse PV. - Pte vitesse	
				Expédit. partielles jusqu'à 1500 kg. par envoi	Wagons complets de 5000 kg et plus		
Charrat-Fully C.F.F.	Charrat les Cônes	—	—	40	25	20	PV. 35
» »	Charrat-Vison (la Chapelle)	—	—	45	30	25	PV. 40
» »	Fully vers l'Eglise	—	—	55	35	35	PV. 50
» »	Fully-Fontaine*	—	—	75	55	40	PV. 50
» »	Chatalguier*	—	—	75	55	40	PV. 50
» »	Saxé*	—	—	90	65	45	PV. 50
» »	Mazemboz*	—	—	100	75	45	PV. 60

Le service de camionnage est effectué une fois par jour ouvrable. Les colis express ainsi que les envois expédiés en grande vitesse sont enlevés, dans la règle, lors de la course ordinaire et aux taux du tarif fixé pour cette dernière.

Le camionneur n'a pas l'obligation d'exécuter des courses spéciales. Les commettants qui demandent l'enlèvement ou l'expédition d'envois en dehors des courses ordinaires devront s'entendre à cet effet directement avec le camionneur.

* Service effectué 3 fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi

Les intéressés sont priés de s'adresser pour tous renseignements concernant ce service à la station C. F. F. ou à l'agence SESA de Charrat-Fully, où ils pourront également obtenir la collection complète des tarifs de camionnage de la SESA, au prix de fr. 2.--

ZURICH, le 27 décembre 1928.

SESA
SUISSE EXPRESS S. A.



Jemalt

« Je puis affirmer que l'efficacité de cette préparation m'a grandement étonné. »

« Le Jemalt est une trouvaille appelée à remporter un brillant succès. »

« Le Jemalt est d'un goût si agréable que les enfants à qui je l'ai prescrit en sont tout simplement enthousiasmés. »

Les enfants ont souvent une grande répugnance pour l'huile de foie de morue, qui, pourtant leur ferait tant de bien.

Grâce au Jemalt, cette difficulté est surmontée d'une façon éclatante. Le Jemalt ne rappelle en rien l'huile de foie de morue. Au contraire, les enfants le prennent comme une friandise. En outre, le Jemalt est d'une digestibilité bien plus aisée que l'huile de foie de morue.

Les parents qui ne connaissent pas encore le Jemalt en recevront gratuitement un échantillon contre envoi du bon ci-dessous.

En vente dans toutes les pharmacies au prix de fr. 3.50 la boîte

Dr. A. WANDER S. A., BERNE



(A découper)

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

Prière de m'adresser franco un échantillon gratuit de JEMALT.

Nom: _____
Rue: _____
Lieu: _____

Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!

Vous trouverez à acheter et à vendre avantageusement des

machines et outils

pour le ménage, l'agriculture l'industrie, au moyen d'une annonce dans la rubrique des „Petites annonces“ de la „Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung“, à Zoffingue. Tirage garanti : 85.300. Clôture des annonces : mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

Vos yeux faibles et fatigués



sont-ils surmenés, irrités, enflammés ? Soignez-les simplement avec „Nobella“, le fameux collyre du Dr Nobel, eau merveilleuse pour fortifier la vue. „Nobella“ soulage les yeux et les conserve clairs et forts jusqu'à un âge très avancé. Son effet est surprenant. Prix fr. 2.75 (gd flacon). Expéd. immédiate : Pharm. Engelmann, 47 rue Chillon, Territet-Montreux.

Méfiez-vous des prix trop bon marché !

Pourquoi faire venir du dehors alors que vous pouvez choisir vous-mêmes votre viande à la

Boucherie Chevaline

Martigny-Ville Tél. 278
Expéditions demi-port payé
Viande à fr. 1.50 et 2.-- désossée et de 1^{er} choix

Boucherie ROUPH

36 bis, rue de Carouge, Genève

expédie

Rôti bœuf le kg. 2.30
Bouilli „ 1.80
Graisse rognon le kg. 1.50
Cuisse ou derrière entiers le kg. 2.-, 2.20
Viande sans os pour charcuterie 2.00

beau lustre

électrique, en fer forgé, pour une grande salle, chapelle ou église.

2 tables anciennes

2 petits chiens - loups de 1 mois.

S'adr. Bailey, Laiterie Centrale, Monthey.

A vendre ou à louer, à proximité de Monthey, une

maison café

d'habitation (9 pièces), avec grange, écurie, jardin, forêt châtaignes, eau, électricité.

S'adr. Boulangerie Clausen, Monthey.

Renseignements gratuits...

Pour manger, on prend la fourchette, Pour peindre, on prend le chevalet, Pour rouler, on prend bicyclette, Pour boire, on prend „DIABLERETS“.

COMMERCE

Preneur solvable cherche à reprendre commerce alimentation, tabacs, bazar ou quincaillerie, etc... Endroit très sain désiré et un peu élevé.

Ecrire : Case postale 12832, Lausanne.

vache

prête au veau. S'adresser à Evéquois Alphonse, Erde, Conthey.

Le Service d'Escompte engendre l'Epargne

Location de montagnes

La Bourgeoisie de St-Maurice met en location, pour les années 1929-1932, par voie d'enchères publiques, qui se tiendront le dimanche 13 janvier 1929, à St-Maurice, Café Cheffre, dès 14 heures, ses propriétés de Cocorier et Plansapin, sises sur Evionnaz. Les prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères. L'Administration.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme à 3 et 5 ans

Comptes-Courants

Caisse d'Epargne

Prêts sur billets

Ouverture de Crédits

CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Pour vos soirées et lotos, vos réceptions et vos cadeaux, pour être bien servis, vous avez besoin d'une maison de confiance. N'hésitez donc pas !!!

AU COQ D'OR

5, place du Molard, Genève
Téléphone Stand 35.40 et 35.41

qui vous donnera toute satisfaction. Demandez notre nouveau catalogue 1928-1929 et vous verrez que „Le Coq d'or“ vend bon et bon marché.

A vendre un bob

neuf à 5 places. Prix fr. 70.-- S'adresser à Jean Bæchtold, mécanicien, Ardon.

A remettre

dans le Bas-Valais, de suite ou date à convenir, pour cause de maladie, bon

PETIT COMMERCE

de fruits, vins et légumes, marchant bien. Peu de reprise. S'adresser au Nouvelliste sous B. S.

personne

On cherche chez docteur à la campagne, près Genève, tout à fait capable, de 25 à 30 ans, sachant cuisiner et s'occuper du ménage.

Négligence

Il y a une bonne d'enfants faisant service des chambres. Entrée de suite. Gages de début Fr. 70.--.

coffres-forts

et Cassettes incombustibles Ces meubles sont devenus indispensables pour serrer livres, papiers (de famille), titres, etc. Le public très souvent se voit dans la triste nécessité de sacrifier ces objets en cas d'incendie. Il s'empresse de s'éviter tout souci en demandant un prospectus à François Tauxe, fabricant de Coffres-forts, à Malley, Lausanne.

A vendre POTAGERS

et fourneaux en catelles, cédés à bas prix. S'adresser à Vernier, maréchal, Vétroz.

FOIN

Serait acheteur 1 wagon, bottelé pour chevaux. Emile Perrollaz, Sion.

UN MOBILIER 490 FR.

Meubles neufs garantis 1 lit Ls XV, sommier, matelas et coin (crin et laine, couil damassé). 1 table de nuit assortie. 1 armoire 2 portes ou 1 commode 4 tiroirs, 1 lavabo, marbre et glace, 1 divan, tissu fantaisie. 1 tapis de table assorti. 1 table de chambre, pieds tournés, 1 table de cuisine, 2 chaises, 2 tabourets.

On détaille F. EVARD, rue des Deux Marchés 5 (près Riponne) Lausanne, téléphone 26.163. Sur rendez-vous, on peut visiter le dimanche.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le remède

Sirop Fructus

du vétérinaire J. Bellwald. Le sirop Fructus (brevet 37824) est un remède entièrement végétal.

Nombreuses années de succès constant. Milliers d'attestations et de remerciements directement des propriétaires. Ne confondez pas mon produit, Sirop Fructus, avec d'autres, que des gens qui ne sont pas de la partie, essaient de vendre au détriment de vos chevaux.

Prix de la bouteille: fr. 4.50 Des avis pratiques concernant le régime et soins des chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque flacon. Pas de représentants ou dépositaires. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement par lettre ou par carte à l'inventeur.

J. Bellwald, médecin-vétérinaire, Sion.

Manufacture d'instruments de musique en cuivre en tous genres

Rufli & Vonnez

Payerne Fourniture d'instruments neufs Réparations soignées PRIX MODÉRÉS

A louer appartement

S'adresser Auguste Gay, St-Maurice.